

## **La Crue de la Seine se poursuit : des mesures prises par l'ensemble des acteurs**

**Suite aux récents épisodes pluvieux, et à un premier épisode début janvier, la Seine est de nouveau entrée en crue. Mardi matin, le niveau de la Seine continue à augmenter. L'ensemble des directions de la Ville est mobilisé, et des actions sont menées pour limiter les risques et l'impact sur la vie quotidienne des Parisiens.**

Ce matin, au pont d'Austerlitz, le niveau de la Seine a été mesuré à 4,90 mètres. Hier, au même endroit, il était de 4,50 mètres. Cette hausse pourrait s'accroître en fonction des pluies à venir. La Ville de Paris, les opérateurs (Enedis, GRDF, Eau de Paris, CPCU, Climespace, RATP, SNCF, etc.) et les services de l'Etat continuent de se coordonner pour déployer des mesures permettant à la fois de limiter les risques pour les Parisiens et l'impact sur leur vie quotidienne.

Ainsi, les voies sur berges sont interdites à la circulation - y compris celle des piétons - le tunnel des Tuileries et la voie entre le Pont de Garigliano et le Pont de Bir-Hakeim sont fermés à la circulation, de même que le souterrain Henry IV et la voie Mazas. Pour faciliter la circulation, les rues du Ranelagh et Beethoven ont été ouvertes à la circulation en double sens.

Les jardins proches des berges, tels que l'Île aux Cygnes et Tino Rossi sont également fermés.

Les péniches ont été évacuées, et leurs amarrages renforcés par la Brigade des Sapeurs-Pompiers de Paris. Deux d'entre-elles accueillent des personnes en situation de précarité, qui ont été mises à l'abri dans des gymnases.

La Ville de Paris appelle à la vigilance. Il est vivement recommandé de ne pas se rendre sur les berges de Seine, particulièrement à pieds, en raison de forts courants. Les Parisiens sont invités à ne pas stocker de biens de valeur dans les caves et les sous-sols, qui pourraient être endommagés en cas de remontées des nappes phréatiques.

**Colombe Brossel, adjointe à la Maire, tiendra un point de situation cet après-midi à 16 heures, au 5 rue Lobau (4<sup>ème</sup>). Pour y assister, merci de le signaler par mail à [presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)**